

ANNEXE au dictionnaire des codes de l'enquête logement 1978  
destinée à l'utilisation du fichier recodifié en personne de  
référence et nouvelle catégorie socioprofessionnelle -PCS-  
(pour la personne de référence et l'ancien chef de ménage  
uniquement)

VARIABLE : CR

RAPPORT, MULTIPLIE PAR 100, ENTRE LA SOMME DES REVENUS  
INDIVIDUELS ET LE REVENU DU MENAGE

Niveau : Ménage

Type : Quantité

DETERMINATION

$$CR = 100 \times \frac{MRI}{MRD}$$

(MRI : somme des revenus individuels  
MRD : revenu déclaré du ménage)

VARIABLE : CR1

RAPPORT CODIFIE ENTRE LA SOMME DES REV. IND. DECLARES ET LE REVENU DU MENAGE

Niveau : Ménage

Type : Code

Modalités	Intitulés
1	Rapport inférieur à 0,95
2	Rapport compris entre 0,95 et 1,05
3	Rapport supérieur à 1,05

DETERMINATION

CR1 est calculé en fonction de CR, rapport entre MRI (somme des revenus individuels) et MRD (revenu déclaré du ménage)

CR	CR1
$< 0,95$	1
$0,95 \leq CR < 1,05$	2
$1,05 \leq CR$	3

VARIABLE : GZA

ZONE GEOGRAPHIQUE POUR CALCUL AIDES AU LOGEMENT

Niveau : Géo

Type : Code

Modalités	Intitulés
1	Agglomération parisienne
2	Agglomération de plus de 100 000 H. ou autres zones de la région Ile-de-France
3	Autres zones

DETERMINATION -

GGR1	GRP	GZA
3,4		1
0,1,2	11	2
2	21 à 94	2
		3

VARIABLES : MACF, MACH

ACTIVITE DE LA FEMME (RESP. DE L'HOMME) CHEF DE MENAGE OU  
CONJOINT

Niveau : Ménage

Type : Code

Modalités	Intitulés
0	Inactif
1	Actif
9	N'existe pas

DETERMINATION

1) Il n'existe pas d'individus du ménage tel que NLC = 0 ou 1  
et NSX = 2 (resp. = 1) : alors MACF (resp. MACH) = 9

2) Il en existe un alors :

si NST = 9, MACF (resp. MACH) = 0  
si NST < 9, MACF (resp. MACH) = 1

VARIABLES : MAGE, MAGF, MAGH

AGE QUINQUENNAL DU CONJOINT, DE LA FEMME, DE L'HOMME, CHEF DE MENAGE OU CONJOINT

Niveau : Ménage

Type : Code

Modalités	Intitulés
00	N'existe pas
01	Moins de 25 ans
02	25 à 29 ans
03	30 à 34 ans
04	35 à 39 ans
05	40 à 44 ans
06	45 à 49 ans
07	50 à 54 ans
08	55 à 59 ans
09	60 à 64 ans
10	65 à 69 ans
11	70 à 74 ans
12	75 à 79 ans
13	80 ans et plus

DETERMINATION

On retient le niveau individu tel que :

pour MAGE : NLC = 1

pour MAGF : NLC = 0 ou 1 et NSX = 2

pour MAGH : NLC = 0 ou 1 et NSX = 1

- S'il existe, MAGE (resp. MAGF, MAGH) est code selon NAGT avec les regroupements conformes aux modalités retenues

- Sinon MAGE (resp. MAGF, MAGH) = 00.

VARIABLE : MCCS

Type : Code

Niveau : Ménage

Longueur : 2

Catégorie socioprofessionnelle de l'ancien chef de ménage  
(détaillée) selon la nomenclature PCS

La liste des modalités est celle de MPCs

VARIABLE : MCCS8

Type : Code

Niveau : Ménage

Longueur : 1

Catégorie socioprofessionnelle de l'ancien chef de ménage (code regroupé selon la nomenclature PCS.

La liste des modalités est celle de MPCS8



VARIABLE : MCRMI

ECART ENTRE REVENU DU MENAGE ET SOMME DES REVENUS INDIVIDUELS

Niveau : Ménage

Type : Code

Modalités	Intitulés
0	Ecart nul
1	Somme revenus individuels supérieure à revenu du ménage
2	Somme revenus individuels inférieure à revenu du ménage

DETERMINATION

CR	MCRMI
= 100	0
> 100	1
< 100	2

VARIABLE : MCSE

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE (10 POSTES) DU CONJOINT

Niveau : Ménage

Type : Code

Modalités	Intitulés
' '	N'existe pas
0	Agriculteurs exploitants
1	Salariés agricoles
2	Patrons de l'industrie et du commerce
3	Professions libérales et cadres supérieurs
4	Cadres moyens
5	Employés
6	Ouvriers
7	Personnels de service
8	Autres catégories
9	Inactifs

DETERMINATION

S'il existe un individu tel que NLC = 1 alors MCSE = NCS  
sinon MCSE = ' '

VARIABLE : MHM

HOMOGENEITE DU MENAGE

Niveau : Ménage

Type : Code

Modalités	Intitulés
0	Pas de famille principale
1	Ménage ne comportant qu'une famille principale
2	Ménage comportant outre la famille principale, une famille secondaire au moins mais pas d'isolés
3	Ménage comportant outre la famille principale, un isolé au moins mais pas de famille secondaire
4	Ménage comportant outre la famille principale, au moins un isolé et une famille secondaire

DETERMINATION

MTF1	MEFS	MEI	MHM
10 à 30			0
	0	0	1
	1	0	2
	0	1	3
	1	1	4

Les codes MEFS et MEI sont des codes temporaires non conservés sur la bande indiquant la présence de familles secondaires (resp. d'isolés) dans le ménage après examen du 'NLC' des individus du ménage (NLC : lien avec le chef de ménage).

VARIABLE : MNE3

NOMBRE D'ENFANTS CELIBATAIRES DE MOINS DE 25 ANS DANS LA  
FAMILLE PRINCIPALE

Niveau : Ménage

Type : Code

Modalités	Intitulés
0 à 8	0 à 8 enfants célibataires de moins de 25 ans
9	9, ou plus, enfants célibataires de moins de 25 ans

DETERMINATION

Simple dénombrement des individus du ménage tels que NLC = 2  
(enfant du chef ou de son conjoint, célibataire de moins  
de 25 ans)

Si ce nombre excède 9, on chiffre 9.

VARIABLE : MNIC

NUMERO INDIVIDUEL DANS LE MENAGE DU CONJOINT DU CHEF DE MENAGE

Niveau : Ménage

Type : Code

Modalités	Intitulés
'e'	Le chef de ménage n'a pas de conjoint
2 à 9	Numéro de l'individu tel que NLC = 1 (conjoint)
0	Le numéro de l'individu tel que NLC = 1 dépasse 9

DETERMINATION

- 1) S'il n'existe pas d'individu tel que NLC = 1,  
alors MNIC = 'e'
- 2) Si un tel individu existe :  
si ce numéro est compris entre 2 et 9 alors MNIC = NUM  
si NUM > 9, alors MNIC = 0

VARIABLE : MPAG

Age en années révolues de la personne de référence au 1.1.1979

Type : Quantité

Niveau : Ménage

MPAG = NAG si NLR = 1

La liste des modalités est celle de NAG.

VARIABLE : MPAGT

Type : Code

Niveau : Ménage

Longueur : 2

Age par tranches quinquennales de la personne de référence.

Age exprimé en années révolues au 1.1.1979

MPAGT = NAGT si NLR = 1

La liste des modalités est celle de NAGT

VARIABLE : MPAGT1

Type : Code

Niveau : Ménage

Longueur : 2

Age de la personne de référence en tranches quinquennales  
(tranches identiques à celles du code MAGT1 de l'enquête  
logement 1984 et du code MACT1 de l'enquête logement 1978).

Modalités	Intitulés
01	Moins de 25 ans
02	de 25 à 29 ans
03	de 30 à 34 ans
04	de 35 à 39 ans
05	de 40 à 44 ans
06	de 45 à 49 ans
07	de 50 à 54 ans
08	de 55 à 59 ans
09	de 60 à 64 ans
10	de 65 à 69 ans
11	de 70 à 74 ans
12	de 75 à 79 ans
13	80 ans et plus



VARIABLE MPCS

Type : Code

Niveau : Ménage

Longueur : 2

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence  
(détaillée) selon la nomenclature PCS  
(nomenclature identique à celle du code MCS de l'enquête  
logement 1984)

Modalités	Intitulés
10	Agriculteurs exploitants (toutes tailles d'exploitations regroupées)
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers

VARIABLE MPCS (suite)

Modalités	Intitulés
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
-----	
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
-----	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités et veuves ne vivant pas en couple)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités et veuves ne vivant pas en couple)

VARIABLE : MPCS8

Type : Code

Niveau : Ménage

Longueur : 1

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence  
(code regroupé) selon la nomenclature PCS

Modalités	Intitulés
1	Agriculteurs exploitants
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers
7	Retraités
8	Autres personnes sans activité professionnelle

DETERMINATION

C'est le premier chiffre de MPCS

VARIABLE : MPEM

Type : Code

Niveau : Ménage

Longueur : 1

Etat matrimonial de la personne de référence  
MPEM = NEM si NLR = 1

La liste des modalités est celle de NEM

VARIABLE : MPOP

Type : Code

Niveau : Ménage

Longueur : 1

Occupation principale de la personne de référence  
MPOP = NOP si NLR = 1

La liste des modalités est celle de NOP

VARIABLE : MPST

Type : Code

Niveau : Ménage

Longueur : 1

Statut de la personne de référence  
MPST = NST si NLR = 1

La liste des modalités est celle de NST

VARIABLE : MPSX

Type : Code

Niveau : Ménage

Longueur : 1

Sexe de la personne de référence  
MPSX = NSX si NLR = 1

La liste des modalités est celle de NSX.

VARIABLES : MRC, MRE

REVENU ANNUEL DU CHEF DE MENAGE (RESP. DU CONJOINT)

Niveau : Ménage

Type : Quantité

DETERMINATION

- 1) MRC (RESP. MRE) est calculé en faisant la somme de tous les RRI des niveaux revenu-individuel tels que RMP (Numéro de la Personne Titulaire soit égal à 1 (RESP. MNIC).
- 2) On a vérifié que  $MRC + MRE \leq MRD$ . Dans le cas contraire on a corrigé MRC et MRE précédemment obtenus au prorata.
- 3) Lorsque la somme des revenus individuels (MRI) du ménage était différente de MRD, on a corrigé MRC et MRE au prorata.
- 4) Dans les enregistrements où MRI, MRC et MRE étaient nuls et  $MRD \neq 0$ , MRC et MRE ont été estimés à partir de MRD, en appliquant le taux moyen  
 $\frac{MRC}{MRI}$  ou  $\frac{MRE}{MRI}$  par C.S. du chef et occupation du conjoint.



VARIABLE : MRF

REVENU NET IMPOSABLE DU MENAGE

Niveau : Ménage

Type : Quantité

DETERMINATION

Il est calculé en fonction du revenu déclaré du ménage, des revenus individuels, de leur type (salaires, prestations sociales, revenus commerciaux etc...) en utilisant des taux de passage entre revenu brut et revenu fiscal par type issus des enquêtes sur les revenus.

VARIABLE : MRF1

REVENU NET IMPOSABLE DU MENAGE (AVANT CORRECTION DE DISPERSION)

Niveau : Ménage

Type : Quantité

DETERMINATION

Dans le calcul de MRF, la dernière étape consiste en une correction de type  $MRF = A * MRF1 + B$  destinée à corriger la dispersion généralement insuffisante des revenus déclarés à l'enquête. MRF1 est donc le revenu net imposable déterminé comme il est indiqué dans la détermination de MRF, sans faire cette ultime correction.

VARIABLE : MRFT

REVENU NET IMPOSABLE DU MENAGE EN TRANCHES

Niveau : Ménage

Type : Code

Modalités	Intitulés			
1	De	0 F	A	14 999 F
2	De	15 000 F	A	24 999 F
3	De	25 000 F	A	34 999 F
4	De	35 000 F	A	44 999 F
5	De	45 000 F	A	59 999 F
6	De	60 000 F	A	79 999 F
7	De	80 000 F	A	109 999 F
		110 000 F	ET PLUS F	

DETERMINATION

Codifié à partir du revenu net imposable du ménage, MRF

VARIABLE : MRI

SOMME DES REVENUS INDIVIDUELS DU MENAGE

Niveau : Ménage

Type : Quantité

DETERMINATION

MRI est la somme des RRI de tous les niveaux "revenus individuels" du ménage.

VARIABLE : MSE

STATUT DU CONJOINT DU CHEF DE MENAGE

Niveau : Ménage

Type : Code

Modalités	Intitulés
0	Clergé
1	Indépendant
2	Employeur
3	Aide-familial
4	Apprenti
5	Salarié d'un établissement privé
6	Travailleur à domicile
7	Salarié des services publics
8	Salarié de l'état, des collectivités locales
9	Non actif
'e'	Sans conjoint

DETERMINATION

- 1) Il n'existe pas d'individus tel que  $NLC = 1$  :  $MSE = 'e'$
- 2) Il en existe un : alors  $MSE = NST$  (statut de cet individu)

VARIABLE : MTFA

TYPOLOGIE FAMILIALE DU MENAGE RETENUE POUR DS5

Niveau : Ménage

Type : Code

Modalités	Intitulés
11	Ménages d'une personne de moins de 40 ans
12	Ménages d'une personne de 40 ans ou plus
21	Ménages de plusieurs personnes sans famille principale
31	Famille monoparentale
41	Ménage avec couple principal sans enfant ; chef de moins de 40 ans
42	Ménage avec couple principal sans enfant ; chef de 40 ans ou plus
51	Ménage avec couple principal avec enfants ; chef de moins de 40 ans
52	Ménage avec couple principal avec enfants ; chef de 40 ans ou plus

DETERMINATION

MTF2	MACT	MTFA
1	1,2	11
1		12
2		21
3		31
4	1,2	41
4		42
5	1,2	51
5		52

VARIABLE : MTF2

TYPE FAMILIAL DU MENAGE (REGROUPE)

Niveau : Ménage

Type : Code

Modalités	Intitulés
1	Ménage d'une seule personne
2	Ménage de plusieurs personnes, sans famille principale
3	Famille principale monoparentale
4	Couple principal sans enfant
5	Couple principal avec enfants

DETERMINATION

MTF1	MTF2
10 à 21	1
30	2
40 à 51	3
60, 70, 80 à 81, 90 à 91	4
61, 71, 82 à 87, 92 à 97	5

VARIABLE : MTY

Type : Code

Niveau : Ménage

Longueur : 2

Type de ménage

Modalités	Intitulés
11	Un homme vivant seul
12	Une femme vivant seule
20	Ménage de plusieurs personnes sans famille Ménage comportant au moins une famille :
31	La famille principale est monoparentale : la personne de référence est un homme
32	La famille principale est monoparentale : la personne de référence est une femme
40	La famille principale est constituée d'un couple



VARIABLE : NAF

Type : Code

Niveau : Individu

Longueur : 1

Appartenance à une famille et lien à l'intérieur de cette famille.

Modalités	Intitulés
0	Hors famille
1	"Père", conjoint de sexe masculin de la première famille
2	"Mère", conjoint de sexe féminin, de la première famille
3	Enfant célibataire, de moins de 25 ans, lui-même sans conjoint et sans enfant, de la première famille
4	"Père", adulte de sexe masculin, de la seconde famille
5	"Mère", adulte de sexe féminin, de la seconde famille
6	Enfant célibataire (de moins de 25 ans, lui-même sans conjoint et sans enfant) <i>de la seconde famille</i>

VARIABLE : NLR

Type : Code

Niveau : Individu

Longueur : 1

Lien de l'individu avec la personne de référence du ménage

Modalités	Intitulés
1	Personne de référence du ménage
2	Conjoint de la personne de référence (épouse, vit maritalement, vit en union libre, concubine, amie)
3	Enfant de la personne de référence ou de son conjoint (fils, fille, gendre, bru, beau-fils, belle-fille, enfant adopté, enfant en tutelle)
4	Petit-enfant de la personne de référence ou de son conjoint (petit-fils, petite-fille)
5	Ascendant de la personne de référence ou de son conjoint (mère, père, beau-père, belle-mère, grand-mère, grand-père, etc...)
6	Autre parent de la personne de référence ou de son conjoint (frère, soeur, neveu, nièce, cousin, cousine, beau-frère, belle-soeur, oncle, tante, etc...)
7	Ami
8	Pensionnaire, sous-locataire, enfant en nourrice sans lien de parenté avec la personne de référence ou son conjoint
9	Domestique ou salarié logé

VARIABLE : RRF

REVENU INDIVIDUEL NET IMPOSABLE

Niveau : Revenu individuel

Type : Quantité

DETERMINATION

Il est calculé en fonction de RRI du revenu-individuel et du type de revenu-individuel.

RTY	RRF
0	0,5 RRI
1	0,803 RRI
2	0
3	0,634*RRI
4	0,548*RRI
5	1,345*RRI
6	1,345*RRI
7	1,337*RRI
8	4,624*RRI
9	1,031*RRI